

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 15-16

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment et d'essai, profitant encore mieux des excellentes propriétés du matériau. Cela exige une parfaite collaboration avec les spécialistes des services d'approvisionnement concernés. Cette voie sur

laquelle on s'est engagé depuis des années doit être celle de l'avenir également. Le tuyau de fonte reste en effet la conduite par excellence, confirmée et éprouvée.

Adresse de l'auteur:
A. Näf
Directeur adjoint
du Service des eaux
de la ville de Zurich

Vie de la SIA

Marche des affaires dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

Enquête d'avril 1985

Légère hausse de la demande — réserve de travail stable — à court terme les perspectives sont bonnes; en revanche, à plus long terme, elles sont incertaines.

En considérant tous les indicateurs, l'enquête d'avril montre qu'en comparaison avec l'année dernière et le trimestre dernier la situation s'est légèrement améliorée. Cette amélioration est principalement due au facteur saisonnier. Une augmentation a pu chaque fois être constatée les années précédentes à la même époque. La situation actuelle, tout à fait satisfaisante, ne peut malheureusement pas être estimée à long terme. Il serait trop tôt de vouloir en conclure une reprise de la conjoncture dans le domaine de la construction. Au vu de la marche des affaires, la situation économique ne peut être jugée.

La rentrée des mandats s'est améliorée ces derniers trois mois. En janvier 78% des bureaux soumis à l'enquête ont annoncé une tendance en progression ou stationnaire, ce qui représente une augmentation de 8% par rapport au mois d'octobre 1984. Depuis longtemps un léger accroissement s'est fait sentir dans la rentrée des mandats, ceci en particulier pour le génie civil. Cet accroissement est vraisemblablement dû à la saison, vu que jusqu'ici chaque année au printemps une augmentation a pu être constatée. Une amélioration de la rentrée des mandats publics a également eu lieu, spécialement en ce qui concerne les ingénieurs civils. Parmi tous les bureaux d'études qui entrent en ligne de compte, 78% s'occupent de mandats publics.

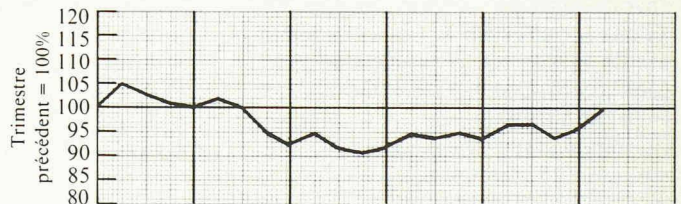
Peu de changement pour les activités à l'étranger; 2,9% des bureaux d'architecture et 7,7% des bureaux d'ingénieurs civils y sont occupés. L'activité à l'étranger est connue comme étant le secteur des grandes entreprises d'ingénierie et de planification alors que les petits et moyens bureaux exercent cette activité de manière plutôt sporadique.

En comparaison avec le trimestre passé, le portefeuille des mandats a légèrement augmenté ce qui se traduit dans la réserve de travail mensuelle. La moyenne estimée de la réserve de travail a passé de 8,6 à 9,3 par rapport à l'année précédente. L'effectif du personnel a très légèrement baissé. Ce fait ne résulte pas d'une tendance mais est dû à un hasard. Une augmentation est prévue dans tous les secteurs le prochain trimestre.

Les perspectives d'occupation reflètent le jugement des ingénieurs et architectes «au front». Alors qu'au mois de janvier 77% des réponses annonçaient des perspectives d'occupation bonnes et satisfaisantes, au mois d'avril ce pourcentage a passé à 82%. L'enquête se réfère au deuxième trimestre 1985.

Les résultats détaillés de l'enquête sont disponibles au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



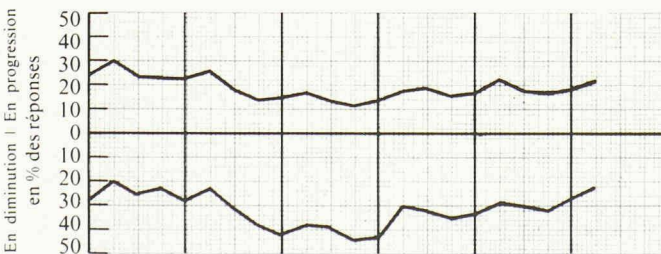
Réserve de travail en mois



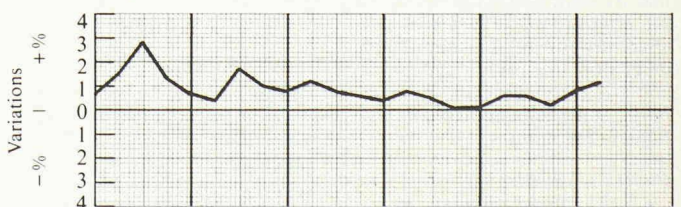
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1980

Année	1980				1981				1982				1983				1984				1985			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

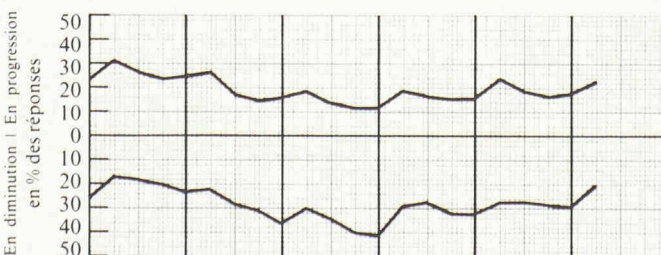
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



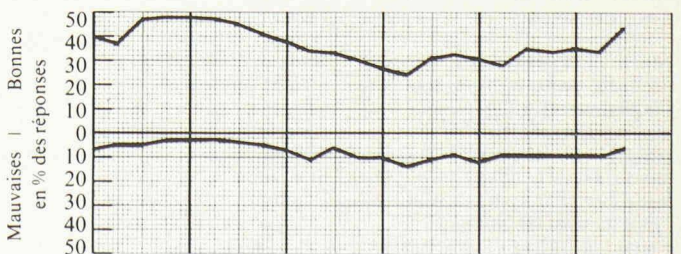
Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Assemblée générale de la section neuchâteloise

L'assemblée générale de la section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et architectes SIA s'est déroulée le 14 juin dernier à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Outre la nomination du nouveau président en la personne de Jacques Singer, architecte à Boudevilliers, l'assemblée a accepté unanimement les nouveaux statuts de la section dont les caractéristiques principales sont la disparition des groupes du haut et du bas du canton ainsi qu'une meilleure définition de la procédure d'admission des nouveaux membres et la suppression du quorum pour les assemblées.

Etaient présents parmi les nombreux invités MM. André Brandt, conseiller d'Etat, et Claude Frey, conseiller communal et national.

Soulignons qu'un des thèmes traités cette année par la SIA est le développement des « relations publiques » et que le nouveau comité souhaite poursuivre ses efforts pour faire mieux connaître les activités de la société.

A l'issue de l'assemblée les membres de la section ont pu visiter l'exposition sur l'habitat groupé et participer au vin d'honneur offert par le Conseil communal de la ville de Neuchâtel au cours duquel MM. Claude Frey et Denis Clerc, président du groupe des architectes, ont pu commenter l'exposition sur la nou-

velle forme d'habitat présentée par l'ASPAN et qui s'avère être l'alternative en particulier à la maison individuelle de plus en plus « dévoreuse de sol » et incompatible avec les exigences bien fondées de la loi sur l'aménagement du territoire.

Rappelons que la section neuchâteloise de la SIA compte environ 200 membres et que ses activités très intenses visent en particulier le maintien et le développement d'un niveau élevé des professions qu'elle regroupe.

Registre des ingénieurs forestiers indépendants de la SIA en Suisse

Le groupe spécialisé des ingénieurs forestiers présente maintenant un « *Registre des ingénieurs forestiers indépendants de la SIA en Suisse/Verzeichnis der schweizerischen freierwerbenden Forstingenieur SIA/Elenco degli ingegneri forestali svizzeri SIA liberi professionisti* ».

Il comprend tous les ingénieurs forestiers actifs comme privés dans les branches forestières, qui ont bien voulu s'annoncer pour ces inscriptions. La SIA et le GSF peuvent se porter garants de la qualité de travail des bureaux, pour autant que les ingénieurs forestiers inscrits remplissent les conditions d'adhésion à la société.

Les registres sont envoyés gratuitement aux institutions susceptibles d'attribuer des mandats forestiers. Un exemplaire est gratuit pour les membres du groupe

spécialisé. Les ingénieurs forestiers inscrits au registre peuvent commander des exemplaires supplémentaires pour documentation de leurs employeurs, au prix de Fr. 2.— par pièce. Les employeurs peuvent également commander gratuitement des exemplaires supplémentaires au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570.

Cours d'introduction pour les apprentis dessinateurs en bâtiment

La commission de la formation professionnelle pour la profession de dessinateur en bâtiment se renseigne chaque année sur les dates régionales des cours d'introduction. Ces dernières figurent dans le tableau qui suit. Il en ressort qu'à quelques exceptions près, des cours d'introduction se dérouleront ou du moins sont en préparation dans toutes les régions.

Ces cours viennent combler de manière efficace, pratiquement et théoriquement, les lacunes survenues dans les domaines dont l'apprenti ne s'est pas ou trop peu occupé. Une fois de plus on peut rappeler que les cours d'introduction reposent sur des bases légales et deviendront obligatoires dès 1987.

P. Gutersohn

Président de la commission de la formation professionnelle pour la profession de dessinateur en bâtiment

Symboles et formats standards

La commission SIA d'informatique cherche des collaborateurs pour les groupes de travail CADD. Le CADD (Computer Aided Drafting and Design) deviendra dans un proche avenir un outil indispensable à tout ingénieur et architecte. Pour cette raison, la commission d'informatique de la SIA va tenter d'établir certaines normes dans ce domaine. Il s'agira avant tout de proposer des normes pour les symboles et le format de l'information graphique. La commission d'informatique cherche pour cela des spécialistes de ce domaine prêts à collaborer soit à la normalisation des symboles, soit à celle des formats des fichiers graphiques.

Projet 1: Symboles

Objectif: Etablissement d'une collection de symboles standards à utiliser dans le domaine de la construction et lisibles par l'ordinateur. Distribution de copies aux utilisateurs de systèmes CADD.

Motif: Les symboles, écriture abrégée, sont indispensables à l'ingénieur et à l'architecte tout au long d'un projet, et il serait impensable d'y renoncer. Le marché suisse est cependant trop petit pour que chaque fournisseur de système CADD puisse disposer d'une bibliothèque de symboles

propre à la Suisse. En outre, la SIA s'est depuis toujours intéressée à la standardisation des symboles.

Programme: un groupe de 2 à 3 personnes s'occupera de:

- rassembler les symboles en usage aujourd'hui;
- fixer des formats portables pour la représentation des symboles;
- fixer les conditions pour l'attribution des travaux de développement;
- attribuer les travaux de développement;
- rassembler et contrôler les résultats;
- organiser la distribution.

Projet 2: Formats standards

Objectif: Recherche de formats internationaux standards pour la transmission d'informations surtout graphiques en vue de leur recommandation dans les domaines de l'ingénierie (par ex. IGES et GKS, avec informations associées non graphiques).

Motif: Dans le domaine de la CADD, la SIA ne peut se tenir à l'écart des courants de standardisations, officielles ou de facto. Malgré le fait que ces standards n'aient pas encore atteint le niveau souhaité, ils sont déjà très utiles, car ils permettent la portabilité d'une grande partie de l'information graphique.

Programme: Les travaux prévus seront confiés à un groupe de 2 à 3 personnes; ils sont les suivants:

- établissement d'une liste des standards déjà disponibles ou en élaboration;
- évaluation de ces standards et étude de leur applicabilité;
- choix des meilleurs standards;
- élaboration d'une recommandation pour les standards choisis;
- faire connaître les standards choisis;
- examen d'une éventuelle participation à leur développement.

Pour tout renseignement et candidature, vous voudrez bien vous adresser au président du groupe de travail CADD, R. Breuleux, Ing. SIA, c/o Emch + Berger AG, Gartenstrasse 1, 3001 Berne, tél. 031/25 23 23.

Bibliographie

Chauffage à distance

Documentation SIA 90

Format A4, 144 pages, broché. 3 conférences en français, 17 en allemand. Prix Fr. 56.—, pour membres SIA Fr. 36.60.

Volume contenant le texte des conférences des journées d'études « Chauffage à distance » des 28 et 29 mars 1985 à Berne.

Le chauffage à distance présente sans aucun doute un important potentiel de réduction des atteintes à l'environnement. En effet,

des installations de conversion de l'énergie d'une certaine ampleur permettent d'obtenir de meilleurs résultats et un plus haut degré de réduction des substances polluantes. En outre, le chauffage à distance permet d'utiliser de l'énergie de moindre qualité ou même des rejets de chaleur. Il convient de tenir compte de ces très importants aspects en complément des considérations purement économiques.

L'objectif principal des journées était de présenter les faits de manière aussi objective que possible. Les participants ont été informés en particulier des conditions politiques et techniques, des degrés d'efficacité, des facteurs économiques et des influences du chauffage à distance sur l'environnement. Les conférenciers présentèrent, sur la base d'exemples d'élaborations diverses de systèmes de chauffage à distance et de diverses installations, des projets exécutés avec succès.

A nos lecteurs

Vacances d'été

Nous informons nos lecteurs que la rédaction sera fermée tous les vendredis du 26 juillet au 23 août 1985. Le prochain numéro d'IAS paraîtra le 15 août. Bonnes vacances à toutes et à tous.

La rédaction